



SESSAD ITEP

BILAN D'ACTIVITE 2019

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION :	3
II.	LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS	7
1)	Les admissions	7
2)	Les modalités d'accueils mises en œuvre	10
3)	Les projets collectifs et partenariats	12
III.	LES INDICATEURS 2019	15
1)	Les indicateurs médico-sociaux	15
2)	Les indicateurs ANAP	16
IV.	CONCLUSION	18

I. INTRODUCTION :

Le contexte associatif 2019

De janvier à septembre 2019, une direction partagée entre Madame Groyer, Directrice Générale titulaire du poste, (à temps partiel puis en arrêt de travail), et Monsieur Legoas, Directeur Général de transition, a permis d'assurer la conduite du projet associatif et de garantir la qualité de l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Durant l'été 2019, une réorganisation fonctionnelle des établissements et services de l'ARRIA a été pensée dans le cadre d'une organisation expérimentale. Cette expérimentation a pour objectif :

- une meilleure lisibilité de l'organisation de nos établissements et services auprès de nos partenaires et financeurs ;
- une cohérence au sein des pôles, ancrés dans une logique de parcours.

En ce sens, l'association ARRIA s'est organisée, pour cette année scolaire 2019-2020, en deux pôles :

- le pôle DiME (Dispositifs Médico-Educatifs) composé du SESSAD TDI-TSA (à la fois le SESSAD Fil d'Avenir, qui accompagne les enfants et jeunes de 0 à 14 ans, que le SESSAD Pro'Fil d'Avenir, qui accompagne les jeunes de 14 à 20 ans) ; de l'IME Hors les Murs, implanté au sein du Collège Le Grand Beauregard depuis 2010.

- le pôle DITEP (Dispositif ITEP) composé d'un SESSAD ITEP (qui accompagne les enfants et jeunes de 3 à 20 ans), de deux ITEP (Les Perrines de 5 à 18 ans ; le Cardo de 12 à 15 ans), un LISEC (de 15 à 20 ans), trois CASIM de 6 à 16 ans et un CAFS de 5 à 18 ans (rattaché fonctionnellement au pôle DITEP mais mutualisable avec le pôle DIME).

Cette organisation expérimentale fera l'objet d'une évaluation en fin d'année scolaire 2020.

Suite au départ en retraite du Directeur Général de transition, le Conseil d'Administration d'ARRIA a décidé du recrutement de Monsieur Payrault qui a pris ses fonctions de Directeur Général le 12 novembre 2019. L'une des missions principales confiée au Directeur Général est d'investiguer l'éventualité d'un rapprochement entre ARRIA et une autre association (qui reste à déterminer). La réflexion des administrateurs et des cadres de direction sur cette éventualité n'est pas nouvelle mais le contexte politique du secteur médico-social, l'émergence de nouveaux besoins chez les jeunes accompagnés et leur famille, les contraintes administratives et financières portant sur les structures de petite ou moyenne taille sont devenus des enjeux majeurs pour la qualité, la pérennité et le développement de notre association.

Quelques évènements de l'année 2019

- En mars, une grande journée associative sur le thème des médiations a réuni l'ensemble des salariés et des administrateurs de l'Association ARRIA. Cette journée s'est complétée par l'intervention de Mr Joseph Rouzel. L'ensemble des participants a été très satisfait de cette possibilité de se rencontrer, mieux se connaître et échanger sur les modalités des différents établissements et services de l'association ARRIA.

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel :secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

- En juin, le renouvellement des instances représentatives du personnel s'est déroulé de manière tout à fait satisfaisante dans le respect de la nouvelle réglementation relative au Conseil Social et Economique. Les élus, faisant partie des différents établissements et services d'ARRIA, garantissent une représentation large des personnels de l'association. Un CSSCT a été également constitué dans une volonté de mettre l'accent sur les conditions de travail.
-
- En septembre :
 - Départ de Mme Sadoun-Verchère, directrice du pôle Perrines (ancienne appellation)
 - Attribution, dans le cadre de l'organisation expérimentale, d'une première mission de direction du pôle DiME et d'une seconde de cadre technique à Mme Elina Martins ;
- Tout au long de l'année 2019, l'ensemble de l'équipe d'encadrement a participé ensemble à un groupe de travail et de réflexion sur le « management partagé », animé par Mr François Lambert (Société « Hommes, Capital et Développement »)

L'activité RH, soumise aux changements des obligations réglementaires reste en tension quasi permanente. Ainsi, 2019 a été l'année de la mise en place de l'EPRD avec un nouveau logiciel de prévision budgétaire : Normalise. Cette évolution de logiciel a occasionné de nombreux réglages et allers-retours avec la société dans l'objectif d'avoir un rendu clair, objectif et fiable de la situation associative. L'EPRD a finalement pu être déposé, grâce à la compréhension de l'ARS des difficultés rencontrées, début octobre.

4

La dynamique partenariale

ARRIA développe de nombreux partenariats destinés à répondre aux besoins multiples des jeunes accompagnés. Dans ce sens, l'association crée sans cesse de nouvelles réponses, crée des passerelles entre ses dispositifs propres, entretient des liens étroits avec les structures spécialisées et de droit commun. La notion de parcours est centrale dans l'ensemble des projets à ARRIA.

Cette vision est partagée par les partenaires du GIAC qui se sont appropriés les notions de transformation de l'offre et de désinstitutionalisation pour les traduire dans la perspective « d'instituer autrement »

En 2019, une étude et des négociations engagées dans le cadre du GIAC concernant l'amélioration de la complémentaire santé, a abouti au choix d'un nouveau prestataire auquel l'ensemble des membres du GIAC ont adhéré.

L'Education Nationale, partenaire historique avec lequel nous gérons 6 dispositifs communs et de nombreux partenariats pour les scolarisations individuelles, demeure un partenaire incontournable pour tisser des parcours adaptés aux besoins des jeunes et aux attentes de leurs parents. Leur efficacité repose sur une coordination intense et des besoins constants d'ajustements entre deux cultures très différentes.

En 2019, nous avons poursuivi nos efforts d'amélioration de nos collaborations avec **l'Aide Sociale à l'Enfance** avec la poursuite des rencontres d'évaluation de la charte d'engagements réciproques. Ce travail nous a permis d'améliorer l'acculturation et la prise en compte, par chacun, des contraintes de l'autre. Il nous a permis également de rejoindre un groupe de travail ARS-ASE, en tant que représentant du secteur médico-social, visant à

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

initier le développement d'actions de soutien médico-social aux structures ASE et PE qui accueillent des jeunes ayant une reconnaissance de handicap. Enfin, cette collaboration avec l'ASE nous a permis d'être force de proposition et de déposer en décembre 2018, un projet de « soutien des Assistants familiaux ASE qui accueillent des enfants en situation de handicap par un plateau technique médico-social » et un projet « séjours de répit » pour des jeunes de l'ASE. Ce projet sera de nouveau présenté au cours de l'année 2020.

Enfin, toujours désireux d'améliorer nos relations avec le secteur sanitaire, nous avons rejoint le groupe de travail mis en place par l'ARS pour accompagner la réorganisation de **la pédopsychiatrie** et développer les relations partenariales ; Nous attendons de ce travail qu'il facilite la collaboration dont nous avons souvent besoin pour mieux répondre aux besoins des jeunes que nous accueillons.

Le contexte du pôle DITEP :

En septembre 2018, le directeur du pôle Cardo, en place depuis 2010, a fait valoir ses droits à la retraite. Il a été remplacé par un professionnel travaillant déjà à ARRIA, il occupait le poste de chef de service du CASIM et du CAFS. Il s'agit pour lui de bien connaître les projets de chaque établissement et service du pôle, d'instaurer la confiance nécessaire à un travail de qualité et de garantir un accompagnement le plus pertinent possible aux enfants, adolescents et jeunes majeurs qui nous sont confiés, ainsi qu'à leur famille. La dynamique inscrite dans les projets d'établissements et service, très en lien avec les politiques publiques, sera poursuivie. Des partenariats avec des institutions de droits communs sont en cours afin d'affiner et de diversifier nos interventions et de préparer au mieux l'avenir des jeunes que nous accompagnons. En lien avec la direction générale, le directeur garantit les orientations prises par le Conseil d'Administration.

Le pôle CARDO de l'association ARRIA est composé de quatre établissements et services :

- l'ITEP CARDO est agréé pour 21 places, et accompagne 24 adolescents de 11 à 15 ans en semi-internat
- l'ITEP LISEC est agréé pour 11 places et accompagne 16 adolescents et jeunes majeurs de 15 à 20 ans en semi-internat
- le SESSAD ITEP qui accompagne 42 jeunes de 3 à 20 ans sur une modalité ambulatoire et 4 enfants de 3 à 6 ans dans le cadre de son projet «petite cabane».
- le CAFS dispose de 6 places pour des jeunes de 5 à 18 ans, relevant d'ITEP ou d'IME, chez des assistants familiaux

6

Ces quatre établissements et services sont inscrits dans la logique du dispositif ITEP. Ce fonctionnement facilite les parcours des jeunes que nous accueillons. Les équipes de professionnels sont, en cohérence avec le projet associatif, engagées dans une pratique du travail clinique. Les liens entre établissements et services sont facilités au sein de du pôle Cardo et plus largement au sein de l'association. Les situations des jeunes et de leurs parents font toujours l'objet d'une attention particulière, le fonctionnement en DITEP permet une meilleure réactivité et l'apport de réponses plus adaptées.

Chaque établissement et service développent de plus en plus des interventions dans le milieu « ordinaire ». Les projets qui se dessinent vont dans ce sens, avec cette intention de soutenir une inclusion respectueuse. Pour cela, il convient d'œuvrer à plusieurs endroits :

- Auprès des personnes que nous accueillons, en individualisant l'accompagnement au sein de nos structures
- Auprès des professionnels du milieu « ordinaire » (éducation nationale, clubs de sport et de loisirs, formation professionnelle...), en apportant du soutien à ces derniers
- En « délocalisant » davantage nos interventions auprès des personnes accompagnées, au sein de structures de droits communs.

Des projets sont déjà à l'œuvre, ils seront développés dans chaque bilan d'activité des établissements et services.

Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Le contexte du SESSAD ITEP :

En cette année 2019, le SESSAD fait sa dixième rentrée dans les locaux du Cardo.

Au niveau de l'équipe éducative, deux mouvements de professionnels ont eu lieu en 2019 (Départ d'un éducateur spécialisé à l'AAE44 et d'une éducatrice spécialisée au LISEC ITEP ARRIA), induisant une réorganisation et des recrutements en interne (arrivée en Mai d'une éducatrice du LISEC et CAFS ARRIA) et externe (recrutement en Octobre d'une éducatrice spécialisée). Pour accompagner le développement du projet Petite Cabane, le temps de travail de la psychomotricienne a été augmenté de 0,25 ETP (en CDD pour 2 ans), à son retour de congé maternité en Octobre 2019. Ces mouvements et le temps du recrutement ont eu un léger impact sur l'activité (admissions retardées de nouvelles situations, baisse des effectifs en septembre et octobre) mais n'ont pas altéré la qualité de l'accompagnement. A noter également le départ à la retraite de la secrétaire comptable en juillet et le recrutement en septembre de sa remplaçante.

La mission du service s'est exercée conformément à l'agrément auprès d'une population âgée de 3 à 20 ans, pour 51 suivis. Les rencontres individuelles restent prédominantes dans l'accompagnement ambulatoire. L'équipe interdisciplinaire poursuit sa mission principale de soutenir les enfants, adolescents et jeunes adultes dans leurs lieux de scolarisation et de formation et leur environnement social.

7

II. LE PUBLIC : ACCUEILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS

Ce bilan d'activité concernant les enfants accueillis au SESSAD ITEP. Il ne prend pas en compte les enfants accueillis sur le dispositif Petite Cabane.

1) Les admissions

Le public accueilli

Pour un agrément de 42 places (plus 4 dédiées au projet « petite cabane »), **51 jeunes** ont été suivis au cours de l'année 2019.

Le SESSAD ITEP a accueilli **7 situations nouvelles**.

A leur arrivée ces jeunes étaient scolarisés :

- Un enfant était scolarisé en école primaire en CE1
- Un enfant était scolarisé en CE2
- Deux enfants en CM1.
- Un enfant au collège en 5^{ème} générale.
- Une jeune au collège en 3^{ème} SEGPA
- Une jeune en première année CAP vente en lycée professionnel.

La moyenne d'âge du public accueilli en 2019 est de 11 ans.

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

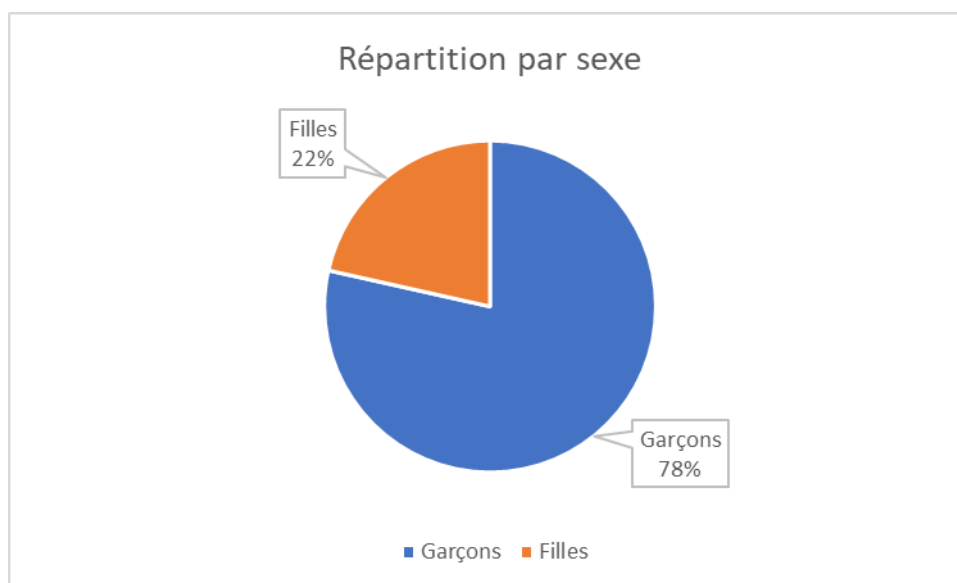
13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Effectif du SESSAD ITEP au cours de l'année 2019.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nombre de situations	42	42	42	42	42	42	42	43	37	38	40	41

L'effectif ne prend pas en compte les enfants accueillis à la « petite cabane » sans notification MDPH. Pour rappel, 4 places sont consacrées à l'accueil Petite Enfance au travers du dispositif Petite Cabane (17 enfants accueillis en file active en 2019).

Répartition par sexe :



➤ *La répartition garçons/filles est identique à celle de l'année précédente.*

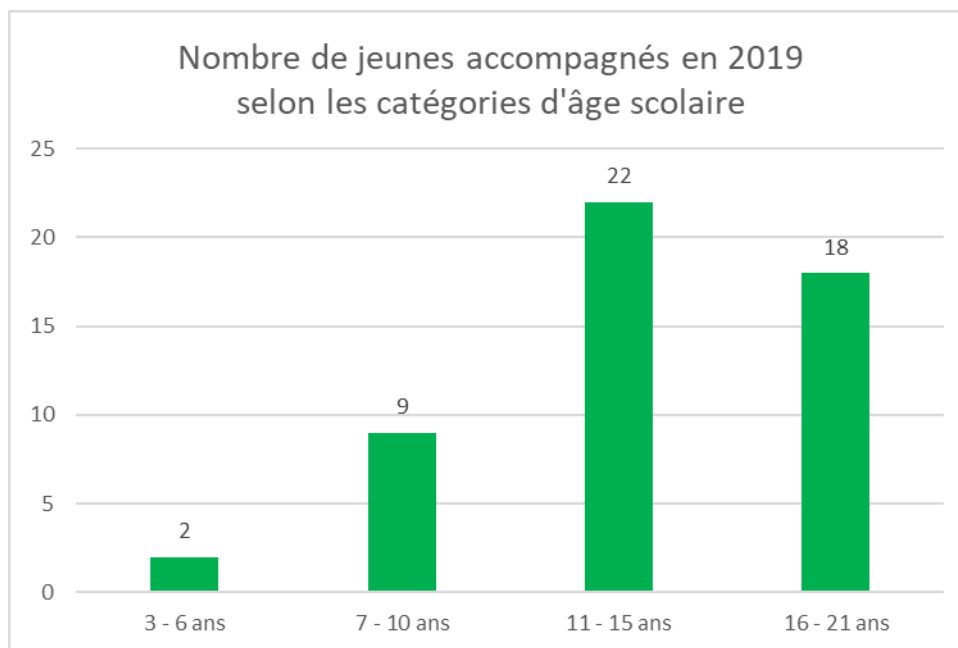
Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

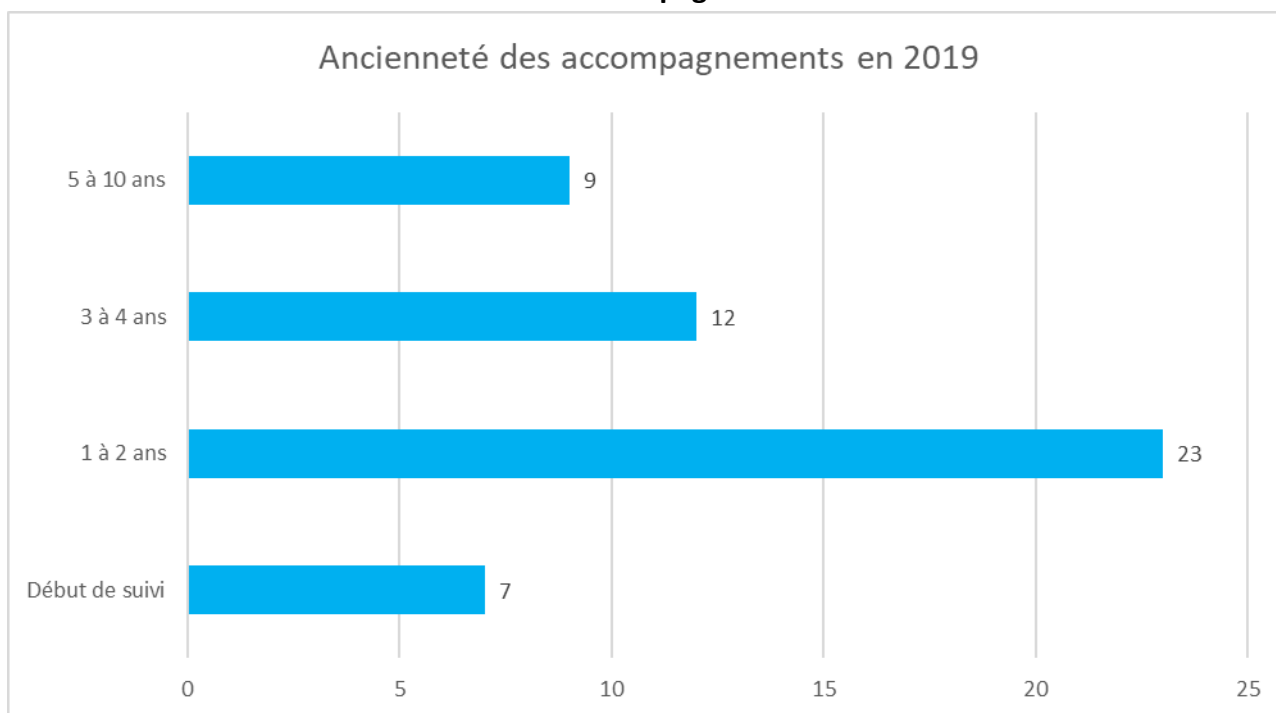
Nombre de jeunes accompagnés en 2019 selon les catégories d'âge scolaire



➤ Une variété des âges représentés au SESSAD ITEP avec une prédominance de jeunes de 11 à 20 ans.

9

Ancienneté des accompagnements en 2019



➤ A noter : un nombre conséquent de nouveaux jeunes suivis depuis moins de 2 ans qui atteste d'un renouvellement des effectifs du service et qui explique le nombre moins important d'admission en 2019, comparé à celui de l'année précédente.

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Modalités de scolarité, de formation ou insertion des jeunes suivis en 2019

	Scolarité Ordinaire	Scolarité Adaptée	Scolarité spécialisée	Insertion socio professionnelle
De 3 à 6 ans (maternelle)	2 grandes-section			
De 6 à 10 ans (primaire)	1 enfant en CP 3 enfants en CE1 3 enfants en CE2 2 enfants en CM1 4 enfants en CM2		2 en ULIS école	
De 11 à 15 ans (secondaire)	5 enfants en 6ème 1 enfant en 5ème 2 enfants en 4ème 2 enfants en 3ème	2 enfants en SEGPA 4 en ULIS		
De 16 à 20 ans (lycée)	8 en lycée professionnel 2 en lycée général 1 études supérieures	1 adolescent en EREA 1 adolescent en MFR	1 adolescent en ULIS PRO 1 adolescent MUSE	3 adolescents en entreprise

- *Tous les jeunes accueillis sont scolarisés en milieu ordinaire. De la grande section au lycée, toutes les classes sont représentées. Les $\frac{3}{4}$ des jeunes sont scolarisés en collège et lycée (30/48).*

2) Les modalités d'accueils mises en œuvre

Les accompagnements proposés

Ces accompagnements sont alimentés par la réflexion élaborée par l'équipe interdisciplinaire lors d'instances de travail inscrites dans le fonctionnement du service. L'ensemble des professionnels a bénéficié de séances d'analyse de la pratique avec un intervenant extérieur.

Le total des actes effectués dans l'année est de **4542 actes** et représente 88% de l'activité demandée par les ARS (4753), ce qui est cohérent avec le fonctionnement du service cette année : suivi de 51 situations pour 42 agréées. Le départ de deux éducateurs du service en 2019 et leur remplacement expliquent le léger écart d'activité comparée à l'année 2018.

Pour rappel, les actes concernant les enfants accueillis à la Petite Cabane ne sont pas comptabilisés (17 accueils en 2019, pour 4 places dédiées au projet).

La moyenne hebdomadaire est de 3 actes par jeune.

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

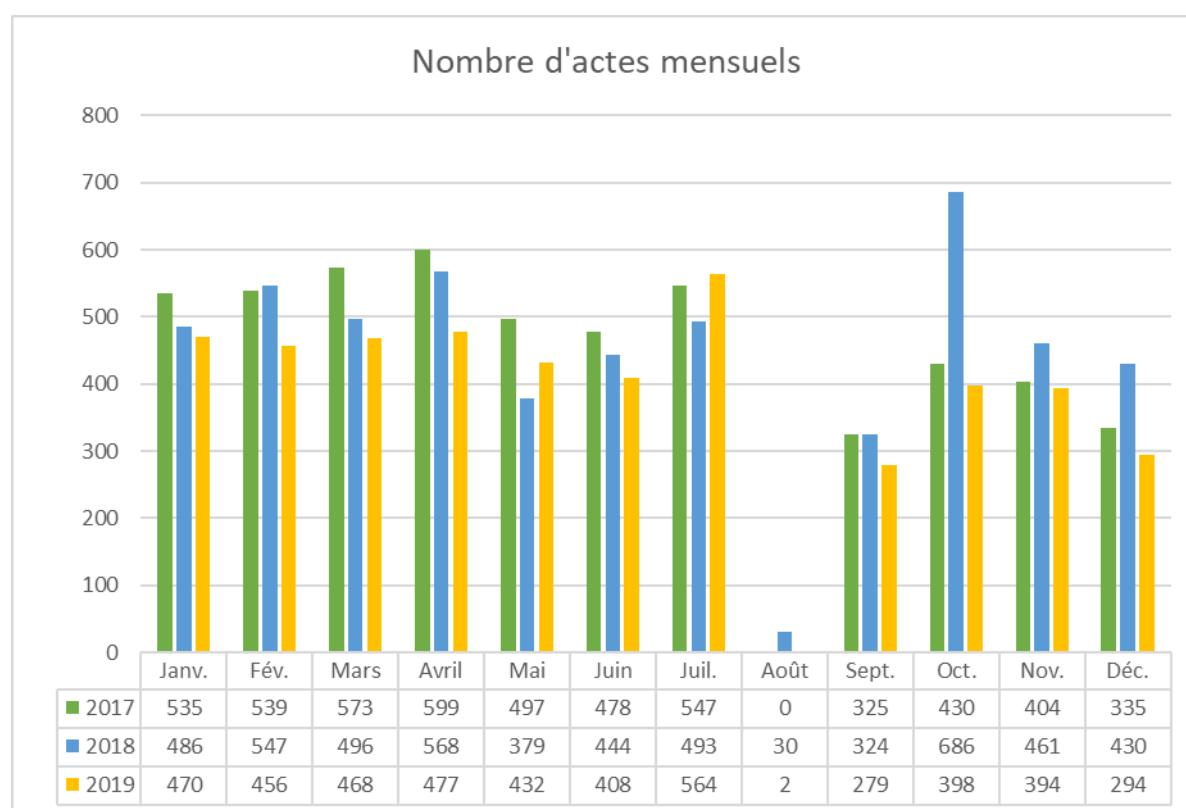
Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Rencontres parents et partenaires :

Rencontre parents	128
Concertation	142
ESS	46

- Les parents sont rencontrés en moyennes 3 fois par années scolaire au service ou à domicile, lors de temps formalisés (PPA, ESS, point de situation...). Chaque jeune suivi a bénéficié d'au moins une équipe de suivi de scolarisation au cours de l'année 2019.



- Les séances réalisées dans le cadre du projet Petite Cabane et les rencontres familles et partenaires ne sont pas comptabilisées (accueil hors notification MDPH). Le volume d'acte, s'il était comptabilisé au même titre que pour les enfants notifiés serait d'une moyenne de 64 actes par semaine (8 jeunes/2hX3 professionnels), sans prendre en compte toutes les rencontres parents et partenaires¹...

Les situations complexes

- 1 Jeune a été accompagné pour une hospitalisation temporaire à la MUSE. Les professionnels ont accompagné les partenaires et la famille à la définition d'un projet (sortie des effectifs SESSAD et

¹ Cf. Bilan d'activité Petite Cabane 2019.

poursuite à la MUSE et au CMP adolescent). 1 adolescente a été hospitalisée quelques nuits en psychiatrie adulte.

- 1 information préoccupante a été rédigée par le SESSAD auprès de la Cellule de Recueil d'Informations Préoccupantes.
- 1 séjour de répit a été organisé pour un jeune accueilli conjointement par le CAFS et le SESSAD.

Changement de modalité dans le dispositif ITEP :

- 4 jeunes ont changé de modalité d'accompagnement au cours de l'année dans le cadre du dispositif ITEP (3 jeunes sont passés d'une modalité SESSAD à une modalité ITEP – 1 jeune est passé d'une modalité ITEP à un accompagnement SESSAD). Accompagnement par le CASIM pour 4 enfants, en complément de l'accompagnement SESSAD.

3) Les projets collectifs et partenariats

• Les projets collectifs

Le SESSAD ITEP propose en majorité des accompagnements individuels tout au long de l'année.

L'équipe interdisciplinaire (thérapeute, enseignante spécialisée, éducateurs) rencontre principalement les jeunes, en individuel, souvent sur leurs lieux de scolarisation, pour soutenir leur inclusion dans l'école.

La plupart des enfants et adolescents sont en difficulté dans la façon d'aborder la vie en collectivité. Les relations avec les pairs ne sont pas toujours pacifiées. Certains jeunes appréhendent la rencontre avec les autres.

Les enseignants sollicitent souvent des conseils pour mieux accueillir l'enfant qui est en difficulté dans le groupe (agitation, inhibition...)

Ce n'est pas toujours évident pour le professionnel de repérer pendant les séances individuelles ce qui peut être compliqué pour l'enfant dans son rapport à l'autre...

Face à ces constats, depuis quelques années, des ateliers en petit collectif sont imaginés pour les jeunes et ont lieu :

- pendant les Journées d'Accueil Personnalisé (vacances scolaires)
- ou sont inscrit sur l'emploi du temps annuel du jeune.

C'est l'occasion pour les enfants de faire une expérience de vie en collectivité dans un cadre plus sécurisé.

La participation aux ateliers est pensée en réunion d'équipe, en particulier lors de l'élaboration des Projets Personnalisés d'Accompagnement. Ces ateliers permettent une meilleure connaissance de l'enfant et ont une visée éducative et soignante.

Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

Certains ateliers sont coanimés par des professionnels avec des formations différentes. Cela permet aux professionnels de « croiser leurs regards » et d'enrichir la perception qu'ils ont de l'enfant (ses difficultés, ses compétences)

Ces temps sont des moments forts de la vie de service et sont investis par les enfants et les parents.

Les ateliers sont pensés dans une logique d'ouverture sur la Cité.

Plusieurs exemples :

- Depuis 3 ans pendant les JAP : Le groupe théâtre pour des adolescents encadré par un psychologue et une éducatrice (Partenariat avec le théâtre de la Gobinière).

Objectifs : s'appuyer sur le groupe pour prendre confiance en soi. Se mettre en scène de manière adaptée. Prendre la parole en public... Enrichissement culturel.

Séjour culturel à Paris en parti financé par les actions des jeunes.

- Le groupe « arts du cirque » : a eu lieu tous cette année tous les mardis après-midi dans un chapiteau sur l'île de Nantes. Encadré par un éducateur et la psychomotricienne.
- Enfin, depuis deux années, un groupe parents/enfants a lieu sur les JAP et est animé par une éducatrice et la psychologue.

Ces ateliers favorisent la possibilité de prendre du plaisir à faire ensemble.

L'ouverture sur l'environnement est aussi favorisée (sortie à la mer, ludothèque, après-midi de jeux dans les parcs...)

Les familles investissent beaucoup cette médiation et font de plus en plus de propositions (sortie KAYAK cet été). Les parents apprécient la possibilité d'échanger entre eux. Ils disent se sentir moins seuls face à la difficulté de leur enfant.

Certains parents se rencontrent aussi hors de la présence des professionnels !

C'est tout l'intérêt de ces ateliers en petit collectif ! Cela permet aux jeunes comme aux parents de reprendre confiance en soi et de transposer ces moments positifs dans leur vie de tous les jours et d'appréhender la rencontre à l'autre de manière plus sereine !

- **Partenariat :**

Le SESSAD s'inscrit dans un lien partenarial conséquent prenant en compte l'environnement des jeunes accompagnés. L'année 2019 a permis une poursuite des rencontres avec des partenaires de l'éducation nationale, du secteur sanitaire (CMP, HDJ), du secteur médico-social (CAMSP, CMPP, SESSAD, ITEP, IME, SAVS, Handisup...) et de la protection de l'enfance (ASE, AAE) et socio-culturel (clubs de sports, centre des loisirs). Cette année, de nouveaux partenariats ont émergés en lien avec un projet d'inscription sociale dans la Cité, pour les adolescents du service (Maison Départemental pour Adolescents, Centre Ressources Information Jeunesse, Planning familial...). Le projet Petite Cabane permet aussi de diversifier les partenaires (PMI, crèches, par exemple).

Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

4) Les orientations – les sorties

L'accompagnement de 12 jeunes s'est arrêté en 2019. La fin de chaque accompagnement est décidée conjointement entre le service et les parents. Durant 3 ans suivant le départ du jeune, l'assistante de service social de l'association assure un suivi à distance. Les parents et les jeunes peuvent reprendre contact avec les professionnels du service dans le cadre de l'obligation de suivi n+3.

30/04/2019 : Fin de l'accompagnement pour un jeune adulte après 6 années de suivi (insertion professionnelle).

30/04/2019 : Fin de l'accompagnement pour un jeune majeur après 3 années de suivi (insertion professionnelle).

31/08/2019 : Fin de l'accompagnement pour une adolescente après 6 années de suivi (orientation SIPFP IME).

31/08/2019 : Arrêt de l'accompagnement (20 ans) pour un adolescent suivi depuis 6 ans (poursuite études supérieures).

31/08/2019 : Changement de modalité dans le dispositif pour un enfant après 1 année de suivi (Orientation en ITEP GESVRES).

31/08/2019 : changement de modalité dans le dispositif et orientation vers l'ITEP LES PERRINES pour un enfant suivi depuis 2 ans.

31/08/2019 : Changement de SESSAD suite à un déménagement (Angoulême) pour une enfant accueillie depuis 4 ans.

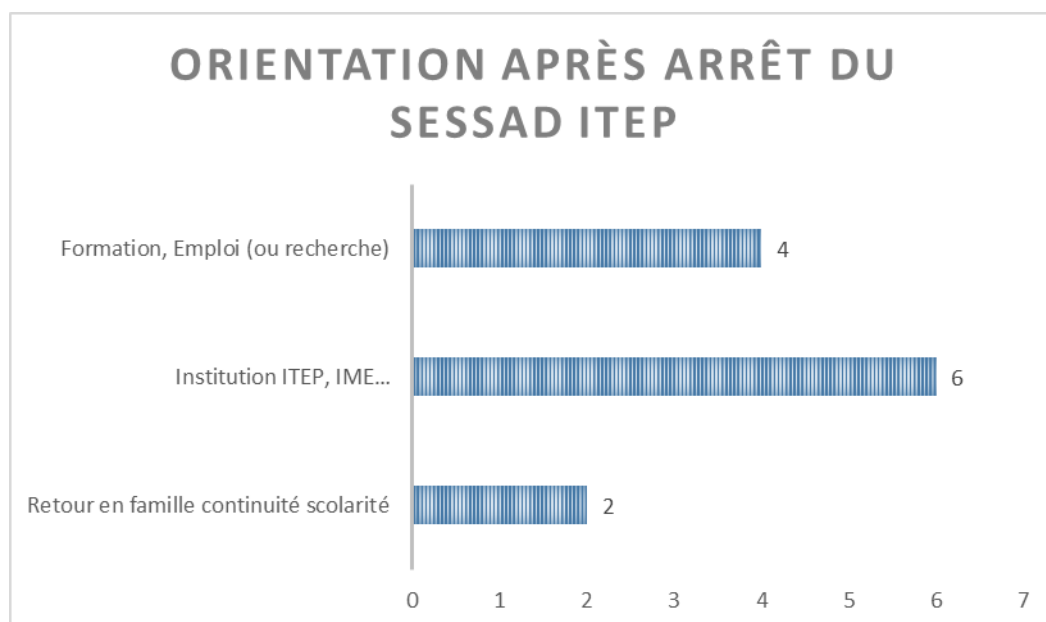
31/08/2019 : Fin de l'accompagnement pour un jeune adulte suivi depuis 7 ans (entreprise d'insertion+SAVS).

31/08/2019 : Fin de l'accompagnement pour un adolescent accompagné depuis 4 ans (ORIENTATION SIPFP IME)

31/08/2019 : Un changement de modalité DITEP pour un enfant suivi depuis 1 an avec un accueil à l'ITEP CARDO.

05/11/19 : Fin de l'accompagnement pour un adolescent accompagné depuis 2 ans (MUSE+CMP).

31/12/2019 : un arrêt de suivi pour un enfant accueilli depuis 5 ans (souhait des parents).



➤ La moyenne de suivi pour les jeunes sortants est de 3,9 années.

Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

5, rue du Printemps - 44700 NANTES ☎ 02 28 25 29 65 📠 02 28 25 29 64 Courriel : secretariat.sessaditep@arria.asso.fr

Association pour l'Accueil, la Reconnaissance, la Responsabilité, l'Innovation et l'Accompagnement.

13, Bd des Poilus - 44300 NANTES ☎ 02 40 18 60 60 📠 02 40 49 36 86 Courriel : secretariat.direction@arria.asso.fr

III. LES INDICATEURS 2019

1) Les indicateurs médico-sociaux.

INDICATEURS 2019		
2	Nb total de jeunes accueillis sur l'année	51 (+17 Petite Cabane)
1	Nb de jeunes en dérogation	0
Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12		
12	Nb de jeunes provenant du domicile ou du milieu ordinaire au 31/12	31
13	Nb de jeunes provenant d'un étab.de santé au 31/12	
14	Nb de jeunes provenant d'un ESMS au 31/12	10
15	Nb de jeunes dont la provenance n'est pas connue au 31/12	
21	Nombre de sorties	12
16	Nb de sorties par décès	0
17	Nb de sorties par hospitalisation	1
18	Nb de sorties par retour au domicile	5
19	Nb de sorties par réorientation vers un autre SMS	6
20	Nb de sorties vers une autre destination/motif	
	Nb de tps de transport < à 1H/jour	50
	Nb de tps de transport > à 1H/jour	1
	Nb d'enfants scolarisés dans un étab.scol.	49
	Nb de fiches incident rédigées :	
	IP- maltraitance	1
	violence	
	fugue	
	médicaments	1

2) Les indicateurs ANAP.

INDICATEURS ANAP 2019

Nb total de jeunes accueillis sur l'année		
11	Nb de jeunes accueillis dans l'effectif au 31/12	41 (+6 petite cabane)
22	Nb de jours d'hospitalisation complète (hors consultation/séances)	3
23	Nb de journées réalisées (y compris accompagnement temporaire et qq soit le mode d'accompagnement) - actes	4542
24	Nb de journées financées (actes)	4753
27	Nb d'admission dans l'année (hors accompagnement temporaire)	7 (+17 Petite Cabane)
	Nb de places financées (hors accompagnement temporaire)	46
Répartition en fonction des types de déficiences observées au 31/12		
Déficiences intellectuelles :		
45	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre principal	
46	Nb de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre associé	3
Autisme et autres TED :		
47	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre principal	
48	Nb de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre associé	4
Troubles psychiques :		
49	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre principal	41
50	Nb de personnes présentant des troubles psychiques à titre associé	
Troubles du langage et des apprentissages :		
51	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre principal	
52	Nb de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre associé	
Déficiences auditives :		
53	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre principal	
54	Nb de personnes présentant des déficiences auditives à titre associé	
Déficiences visuelles :		
55	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre principal	
56	Nb de personnes présentant des déficiences visuelles à titre associé	
Déficiences motrices :		
57	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre principal	
58	Nb de personnes présentant des déficiences motrices à titre associé	
Déficiences métaboliques :		
59	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre principal	

60	Nb de personnes présentant des déficiences métaboliques à titre associé	
Cérébro-lésions :		
61	Nb de personnes cérébro-lésées à titre principal	
62	Nb de personnes cérébro-lésées à titre associé	
Polyhandicap :		
63	Nb de personnes polyhandicapées	
Troubles du comportement et de la communication :		
64	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre principal	41
65	Nb de personnes souffrant de Troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre associé	
Autres types de déficiences :		
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre principal	
68	Nb de personnes présentant d'autres types de déficiences à titre associé	
69	Nb de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 (toutes personnes, y compris en accompagnement temporaire)	
Répartition par âge des personnes accompagnées au 31/12		
70	Nb de personnes âgées de 0 à 2 ans au 31/12	
71	Nb de personnes âgées de 3 à 4 ans au 31/12	
72	Nb de personnes âgées de 5 à 6 ans au 31/12	2
73	Nb de personnes âgées de 7 à 10 ans au 31/12	9
74	Nb de personnes âgées de 11 à 15 ans au 31/12	22
76	Nb de personnes âgées de 16 à 19 ans au 31/12	16
76	Nb de personnes âgées de 20 à 24 ans au 31/12	2
88	Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année (la durée d'accompagnement est l'écart en nb de jours entre admission et sortie)	17155
89	Nb de sorties définitives dans l'année	12
97	Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection judiciaire au 31/12	3
98	Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection administrative au 31/12	3
99	Nb d'enfants ne bénéficiant pas d'une mesure de protection au 31/12	35
101	Nb de jours d'absence des jeunes accueillis dans l'effectif du 02/01 au 31/12	198
102	Nb de jeunes accueillis ayant été absents au moins 1 fois dans l'effectif du 01/01 au 31/12	28

IV. CONCLUSION

Le service a rempli sa mission au cours de l'année. Les changements de professionnels (2 éducateurs et une secrétaire) n'ont pas altéré la qualité du travail auprès des enfants, parents et partenaires. La dynamique d'équipe est positive. Les professionnels des champs thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques se montrent investis au quotidien et développent des projets pertinents pour le public accompagné.

Des modalités d'accompagnements collectifs se développent et trouvent de l'intérêt auprès des enfants accueillis, à l'image du groupe parents/enfants, très investi par tous.

Les professionnels ont bénéficié d'une formation collective sur le développement de l'enfant de 0 à 6 ans et ont participé à des journées de formations et colloques (Pâtes aux beurre, Journées Aire...) qui fédèrent l'équipe.

Au terme de cette année, le service a réalisé les actes attendus, il a tenu son budget, il a fait des propositions d'accompagnement dans le respect des choix des familles et sans négliger l'important travail partenarial inhérent à son fonctionnement.

Antoine GUINEHEUX, chef de service SESSAD ITEP
et Michaël BROSSET, Directeur du Dispositif ITEP